



## LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES A FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION EN CRECHE OU UN RENOUVELLEMENT

- Pièce d'identité
- Un des justificatifs de domicile suivants :
  - facture d'électricité ou de gaz de moins de trois mois ou échéancier en cours.
  - dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu.
  - dernier avis d'imposition pour la taxe d'habitation.
- 3 derniers bulletins de salaire des 2 parents ou dernier avis d'imposition
- Copie du livret de famille ou acte de naissance si l'enfant est né, copie de la décision d'adoption le cas échéant.

### Pour les personnes hébergées :

- attestation sur l'honneur de l'hébergeant avec copie de sa pièce d'identité
- attestation CAF ou sécurité sociale ou pôle emploi ou impôts à l'adresse de l'hébergeant.